



02 octobre 2015

Communiqué de presse

Approbation du PPRT de Montoir-de-Bretagne

Le Préfet de la Région des Pays de la Loire , Préfet de la Loire-Atlantique a approuvé le 30 septembre 2015 le plan de prévention des risques technologiques (PPRT) de Montoir-de-Bretagne élaboré autour des établissements SEVESO seuil haut exploités par les sociétés ELENGY, IDEA Services vrac et YARA France.

Le PPRT de Montoir de Bretagne est le résultat de plus de quatre années de travail conduit par les services de l'État, en lien étroit avec l'ensemble des acteurs du territoire. Ce PPRT complexe a nécessité, des études spécifiques et un temps d'échanges important. Il a fait l'objet d'une large concertation locale tout au long de son élaboration, afin d'aboutir à un document partagé.

Le plan de prévention des risques technologiques comprend notamment :

- une note de présentation
- des documents graphiques réglementaires ;
- un règlement comportant, pour chaque zone ou secteur, les mesures d'interdiction, les prescriptions et les mesures de protection des populations prévues par le code de l'environnement ;
- un cahier des recommandations ;

Les entreprises situées dans le périmètre de la plate-forme de Montoir-de-Bretagne, ont signé une charte de gouvernance. Cette charte a pour vocation d'animer et de coordonner les différentes actions des industriels en matière de sécurité sur la plate-forme.

L'approbation du PPRT de Montoir-de-Bretagne achève la démarche d'élaboration par la DREAL des PPRT de la région des Pays de la Loire

La mise en œuvre de ces plans, avec notamment l'appui aux riverains des sites SEVESO dans l'application des dispositions des PPRT, est une priorité d'actions pour l'État.

Plus d'information sur www.loire-atlantique.gouv.fr

Contact presse :

Préfecture de la Loire-Atlantique

Service de la communication interministérielle (SCI)

02 40 41 20 91 / 92

pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr

www.loire-atlantique.gouv.fr

[@Prefet44](#)